

Oslo, le mercredi 20 mai 2026

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°3
Séance ordinaire du mercredi 20 mai 2026, 17h30, salle 101

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°3				20/05/2026	QUORUM	8
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026						
CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
MEMBRES DE DROIT						
ADMINISTRATION	Isabelle DESVIGNES	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle Directrice de l'Institut français en Norvège	idesvignes@france.no	présente	5	5
	Julien DURANTE	Proviseur, président du conseil d'établissement	proviseur@lfo.no	présent		
	Laure CHATELARD	Directrice du Primaire	directrice@lfo.no	présente		
	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	olivier.cardot@lfo.no	présent		
	Knut SØRLIE	Directeur exécutif	knut.sorlie@lfo.no	présent		

MEMBRES ELUS

PERSONNELS	DARAM Gilles	Enseignant du 2d degré	gilles.daram@lfo.no	présent	5	9
	RODOT Anthony	Enseignant du 2d degré	anthony.rodod@lfo.no	présent		
	TABONE Franck	Enseignant du 1 ^{er} degré	franck.tabone@lfo.no	présent		
	GERARD Corinne	Enseignante du 1 ^{er} degré	corinne.gerard@lfo.no	présent		
	MOREAU Emma	Assistante de direction	emma.moreau@lfo.no	présent		
	MONCEYRON Isabelle	Enseignante du 2d degré	isabelle.monceyron@lfo.no			
	DAL BON Cécile	Enseignante du 1 ^{er} degré	cecile.dalbon@lfo.no			
	CREPIN Clarence	Assistant d'éducation	clarence.crepin@lfo.no			
	CHABIRON Hélène	Enseignante du 1 ^{er} degré	helene.chabiron@lfo.no			
	KOKOVINOS Eva	Responsable des AES	eva.kokovinos@lfo.no			
USAGERS	SANGLIER Mathilde	Parent d'élève	mathilesanglier@hotmail.fr	présent	2	9
	COUTO Elisabeth	Parent d'élève	elie_couto@yahoo.fr	présent		
	GONTHIER Anne	Parent d'élève	annegonthier@hotmail.com	excusée		
	GRÖNDAHL Ana-Marija	Parent d'élève	am_grondahl@yahoo.com		1	
	GUGUEN HØST Astrid	Parent d'élève	astrid_guguen@yahoo.no			
	BENARBIA FENNEFOSS Mounia	Parent d'élève	mounia_benarbia@yahoo.fr	présent		
	POSTIC Jonas	Vice président du CVL	jonas.postic@lfo.no		1	
	JOURDAN ANDERSEN Adèle	Vice présidente du CVC	adele.jourdan-andersen@lfo.no	présente		
	FENNEFOS Sarah Leyla	Suppléante du Vice président du CVL	sarah.fennefoss@lfo.no			
	BATTAREL Marie	Suppléante de la Vice présidente du CVC	marie-alexandra.battarel@lfo.no			

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

Comité de Gestion	Agathe RIALLAND	Présidente du Comité de gestion	agathe.rialland@lfo.no	présente		
	Kirsten IVERSEN	Membre du Comité de gestion	kirsten@karmoie.com	présente		
Personnalités qualifiées	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée	vrevoy@gmail.com	présente		
	Corentin BUCZOWSKI	Attaché de coopération pour le français	cbuczowski@france.no	excusé		
Conseiller des Français de l'étranger	Thomas BASSETTO	Conseiller des Français de l'étranger	thomas@conseillers-no-is.fr	présent		
Consule de France	Peggy SCREMIN	Consule	peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr	excusée		
Délégué des délégués	GUILLAUME Basile	Elu des délégués de classe du secondaire	basile.guillaume@lfo.no	présent		
	MAGAGNIN EZECHIEL	Suppléant de l'élus des délégués de classe du secondaire	ezechiel.magagnin@lfo.no	excusé		

PERSONNALITES INVITEES

CPE	Claire LAMOLE	CPE	claire.lamole@lfo.no	excusée		
Présentation du comité école inclusive	Claude DARAM	Référente Bien-être, référente école inclusive	rbe@lfo.no	présente		
Présentation du voyage à Bruxelles	Valérie Rauzier	Professeure d'anglais	valerie.rauzier@lfo.no	présente		

Le Conseil d'Établissement n°3 débute à 17h30 sous la présidence de Julien DURANTE, proviseur. Monsieur le proviseur remercie chacun pour sa disponibilité et sa contribution à cette instance essentielle du Lycée Français d'Oslo. Le conseil d'établissement est l'instance pédagogique principale de l'établissement, compétent pour le 1er degré et le 2nd degré.

Attributions :

- Le budget et le compte financier des établissements conventionnés, les orientations stratégiques de l'établissement, font l'objet d'une information détaillée au Conseil d'Établissement.
- Le Conseil d'établissement est compétent pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.
- Le Conseil d'établissement adopte son règlement intérieur.

Sur la base des travaux préparatoires rapportés et présentés par le chef d'établissement, le CONSEIL d'ETABLISSEMENT:

1° ADOPTE :

- **le projet d'établissement**, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré ;
- **le règlement intérieur** de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil pédagogique et CVC/CVL) ;
- **les horaires scolaires et le calendrier** de l'année scolaire ;
- **le plan annuel d'éducation à l'orientation** ;
- **le plan de formation continue** des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue ;
- **le programme d'actions annuel du conseil école-collège** ;
- le programme d'actions annuel **d'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable** ;

2° EMET UN AVIS FORMALISÉ PAR UN VOTE sur :

- la **carte des emplois** (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;
- les **propositions d'évolution des structures pédagogiques** ;
- les **questions d'hygiène, de sécurité** pour l'ensemble de la communauté scolaire et les conditions de travail des personnels ;
- les questions relatives à **l'accueil et à l'information des parents d'élèves**, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement ;
- la **programmation et le financement des voyages scolaires** ;
- **l'organisation de la vie éducative** ;
- l'accueil et la prise en charge des **élèves à besoins éducatifs particuliers** ;
- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'établissement est présenté *pour information*

1. Vérification du Quorum

Notre instance étant composée de 15 membres. Le quorum est fixé à 8.
Le quorum étant donc atteint avec 13 membres présents, le C.E. peut valablement délibérer.

2. Désignation d'un co-secrétaire de séance :

Monsieur le proviseur sollicite les représentants des personnels administratifs pour prendre en charge le co-secrétariat de séance du CA n°3 de l'année scolaire 2025-2026, le co-secrétariat ayant été assuré lors du conseil d'établissement précédent par un représentant des parents, Madame Mathilde Sanglier.
La co-secrétaire de séance est donc : Emma Moreau, représentante des personnels administratifs

3. Approbation de l'ordre du jour : 13 membres votant présents

Monsieur le proviseur propose l'ajout à l'ordre du jour de deux voyages : concours Ciné Court en Herbe à Bruxelles le 29 mai 2026 et le séjour de cohésion des 6èmes au Télémarch pour la rentrée 2026 et l'avancement dans l'ordre du jour de la mise en place d'un comité école inclusive pour permettre d'écouter sa présentation par Madame Claude Daram, invitée pour ce début de conseil d'établissement.

L'ordre du jour de la séance ainsi modifié est donc le suivant :

- Vérification du quorum
- Désignation du co-secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 24 février 2026
- Mise en place d'un comité école inclusive
- Calendrier de fin d'année 2025-2026 (examens, orientation, recrutement, départ, demi-journée banalisée)
- Voyage à Paris des 6^{ème}2 : parlement des enfants
- Voyage à Bruxelles de 5 élèves de 2de : concours Ciné Court en Herbe
- Séjour de cohésion au Télémarch classes de 6^{ème} rentrée 2026
- Structure prévisionnelle 2026/2027

- Poste de CPE détaché : gel du poste pour 2026/2027 ; maintien ou fermeture du poste pour l'année 2027/2028 ou conversion du poste en un autre poste de détaché pour 2027/2027
- Modification du règlement intérieur
- Projets pédagogiques 2026/2027
- BFI : présentation pédagogique et financière
- Nouveau document « plan d'activité » proposé par le Statsforvalteren
- Tableau de conversion : point de situation
- Projet immobilier Fornebu 2028 : point de situation
- Questions diverses

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de l'ordre du jour du CE du 20 mai 2026 au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	13	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	13	Votes exprimés contre : 0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

4. Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 24 février 2026

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du PV du CA du 24 février 2026 au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	13	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	13	Votes exprimés contre : 0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

5. Mise en place d'un comité école inclusive

Monsieur le Proviseur donne la parole à Madame Claude Daram, référente Bien-être, qui présente la mise en place d'un comité école inclusive, recommandé par l'AEFE. Monsieur le Proviseur a fait le choix de nommer madame Daram référente école inclusive pour le LFO au sein du réseau des référents école inclusive de l'AEFE. Elle présente la diapositive qu'elle a élaborée à l'attention des membres du conseil d'établissement.

Monsieur le Proviseur remercie toutes les bonnes volontés qui s'engageront au sein de ce dispositif pour aider à un meilleur accueil au LFO de nos élèves à besoins éducatifs particuliers.

Mise en œuvre du comité de pilotage « école inclusive »



Retour :

Représentant du personnel enseignant : Est-ce qu'il y a des fonds avec cette initiative ?

Madame DARAM : Non, mais on peut avoir accès à des outils.

Représentant des parents (Mme. SANGLIER) : Je salue cette initiative, jusqu'à où les parents ont été informé ? (*Propose de faire une communication aux parents*)

M. DURANTE : On doit attendre le retour du CE (conseil d'établissement) et la première séance de ce comité pour pouvoir relayer l'information.

Mme DESVIGNES (COCAC), je salue aussi cette initiative, est-ce qu'il y a des informations sur les formations ?

Madame DARAM : Il y a des formations AEF ou formation locale, les deux.

6. Calendrier de fin d'année 2025-2026 (examens, orientation, recrutement, départ, demi-journée banalisée)

Classe de Terminale :

Conseil de classe : jeudi 28 mai

Signature obligatoire du livret scolaire : Lundi 1 juin au secrétariat du proviseur, Skovveien 9 – Oslo

Fin des cours : mercredi 3 juin à la dernière heure de cours de la journée

Examen : DNL Histoire-géographie en anglais le 26 mai, Philosophie le 9 juin, Spécialités du 10 au 11 juin et Grand oral les 16 et 17 juin

Résultats 1^{er} groupe le 26 juin et résultats 2^{ième} groupe le 30 juin

Ateliers révisions : à voir en direct avec les professeurs et validation des créneaux horaires par M. Cardot

Classe de 1^{ère} :

Conseils de classe : Mercredi 3 juin

Fin des cours : Mardi 2 juin à la dernière heure de cours de la journée avec des ateliers révisions en français et en mathématiques :

- Français : jeudi 4 juin de 8h30 à 10h30 pour les 1^{er}2 et de 10h30 à 12h30 pour les 1^{er}1
- Mathématiques : mercredi 3 juin de 13h20 à 15h10 pour les 2 classes avec M. Magagnin et Mme Haddi

Examen : Ecrits de Français et Mathématiques le lundi 8 juin, oraux de Français : 10 et 11 juin

Classe de seconde :

Conseils de classe : jeudi 28 mai

Fin des cours : vendredi 29 mai à la dernière heure de cours

Stage : du 1 au 12 juin

Soutenance de stage : les 16 et 17 juin

Atelier secourisme (un jour par élève) : les 15, 16 et 17 juin

Les représentants du CA et des parents n'étaient pas surs quant aux dates des stages et de l'atelier secourisme.

M. CARDOT : on attend encore des informations pour finaliser les dates exactes.

Représentant des parents : il va y avoir un stage sur deux semaines ?

Représentant des professeurs : oui, comme du côté français, c'est deux semaines

M. CARDOT et M. DURANTE : attention pour les secondes, c'est une fin temporaire des cours le 29 mai, et non la fin DES cours.

Classe de 3^e :

Conseils de classe : mercredi 27 mai

Fin des cours : le vendredi 12 juin après la dernière heure de cours

Examen : DNB oral le lundi 1 juin et DNB écrits les 18 et 19 juin

Résultats : vendredi 26 juin

Classes de 6^e, 5^e et 4^e :

Les cours sont assurés jusqu'au vendredi 19 juin. Les professeurs pouvant être convoqués pour les examens (corrections, jurys et surveillances), l'emploi du temps doit être régulièrement regardé sur pronote.

Conseils de classe de 6^e : lundi 15 juin

Conseils de classe de 5^e : mardi 16 juin

Conseils de classe de 4^e : jeudi 17 juin

Tous ces événements sont notifiés sur l'agenda dans pronote avec plus d'informations si besoin.

Une demi-journée banalisée pour permettre la concertation des personnels aura lieu le 18 juin 2026 à partir de 13h.

Des recrutements sont en cours, pour préparer la rentrée 2026. Les postes sont publiés en interne et sur le site internet de l'établissement. Monsieur le proviseur remercie sincèrement tous les personnels impliqués à ses côtés dans ces recrutements qui contribuent à maintenir et amplifier la qualité du service offert aux usagers du LFO.

7. Voyage à Paris des 6^{ème} 2 : parlement des enfants

Les élèves de 6^{ème} 2 ont participé, encadrés par Mesdames Monceyron et Lamole, respectivement professeure de français et CPE, au concours du Parlement des enfants, organisé par l'Assemblée nationale française. Il s'agit de rédiger une proposition de loi. La production de nos élèves a d'abord été sélectionnée par l'AEFE pour représenter la zone ZENOS, Europe du nord et scandinave, puis a été sélectionnée par la France parmi les 9 classes finalistes invitées le 8 juin à l'Assemblée nationale pour la proclamation des résultats. Nos élèves de 6^{ème} 2, encadrés de 4 professeurs et accompagnés par notre chargée de communication, seront reçus par Madame la présidente de l'Assemblée nationale et Monsieur le ministre de l'Éducation nationale.

C'est un immense honneur qui est fait à nos élèves : nous félicitons nos élèves et nos équipes pour ce parcours remarquable, fruit d'un travail collectif, et remercions nos partenaires, l'AEFE et le député de notre circonscription, Monsieur Vincent Caure, pour la confiance et le soutien qu'ils nous ont accordés.

Les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par l'Assemblée nationale. Reste à la charge de l'établissement 2 repas pour les élèves et leurs accompagnateurs ainsi que les déplacements dans Paris intra-muros et une visite en bateau-mouche, le reste des visites étant gratuit. Le proviseur propose, pour féliciter les élèves pour leur bel investissement et leur manière de faire rayonner notre établissement, que ces dépenses n'incombent pas aux familles, et soumet donc au vote la gratuité de ce voyage, qui aura lieu du dimanche 7 juin au mardi 9 juin au soir.

Retour : Madame DESVIGNES, salue le travail et l'opportunité pour les élèves

Monsieur le proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'établissement l'absence de participation financière des familles pour le voyage à Paris des 6^{ème}2 pour la finale du parlement des enfants.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	14	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

8. Bis Voyage à Bruxelles : 2des : concours « Ciné Court en Herbe »
(1^{er} projet présenté, arrivée de M. Rodot à 17 :38 Le nombre de votants passe à 14.

Demande de participation financière des familles à hauteur de 2000 NOK maximum pour chacun des 5 élèves, afin de permettre à cinq élèves de Seconde 1 de se rendre à Bruxelles le 29 mai prochain dans le cadre du concours international « Ciné Court en Herbe », organisé par le Lycée Français Jean Monnet de Bruxelles, autre établissement de la zone Europe du nord et Scandinavie (ZENOS).

Depuis l'année dernière, ces élèves travaillent autour du cinéma pour aborder divers thématiques culturelles, artistiques et linguistiques en anglais : analyse de scènes, étude des choix de mise en scène et réalisation de courts-métrages. Cette année, ils ont pris part à un projet de plus grande ampleur, puisqu'ils ont dû concevoir et réaliser eux-mêmes un film, de l'écriture du pitch et du script jusqu'au storyboard, au tournage et à la présentation de leur travail.

Six films ont été envoyés au concours et deux d'entre eux ont été sélectionnés pour la finale dans les catégories « Très court » et « Animation ». Les élèves concernés ont été invités à assister à la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 29 mai 2026 à la Cinémathèque de Bruxelles. Nous avons appris cette sélection le 8 mai.

Cette invitation représente une formidable reconnaissance du travail accompli par nos élèves ainsi qu'une occasion particulièrement enrichissante pour eux. Ils pourront présenter leurs réalisations, rencontrer d'autres élèves de la zone engagés dans des projets cinéma — dont beaucoup suivent l'option ou la spécialité cinéma-audiovisuel — et échanger avec des professionnels du secteur.

Les repas des élèves, petit-déjeuner, déjeuner, dîner, seront à la charge des élèves directement également.

L'établissement se propose de prendre à sa charge la participation de l'accompagnateur et la moitié des frais de transports de chaque élève.

Monsieur le proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'établissement une participation maximale de 2000 NOK par élève participant pour cette sortie d'une journée à Bruxelles dans le cadre du concours « Ciné Court en Herbe ».

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	14	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

7. Ter : Voyage des 6èmes au Télémark rentrée 2026

Projet : Séjour Pédagogique de Cohésion 6ème 2026

Description du projet : Le séjour de cohésion vise à intégrer les élèves dans une nouvelle dynamique, celle de leur entrée en classe de 6ème, marquée par une diversité de professeurs et une nouvelle approche de leur scolarité. Il a également pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux élèves et de les familiariser avec la vie en collectivité et les règles communes essentielles à la vie au collège.

La nature, la découverte, l'échange et le développement de l'esprit collectif seront les principaux vecteurs de ce projet. Les élèves auront l'occasion de participer à des activités de groupe et de développer leur sens de la responsabilité et de l'autonomie, tout en apprenant à vivre ensemble et à respecter les autres. Ils seront également sensibilisés aux règles de sécurité et aux bonnes pratiques en matière de vie en collectivité.

Activités : Ateliers pédagogiques et sportifs, sciences, randonnée, canoë, orientation, organisation de l'année de 6ème, ateliers de création, jeunes reporters, jeux, temps libre. Nombre d'élèves : 49 élèves de 6ème

Accompagnateurs : 5 ou 6 adultes de l'équipe pédagogique

Lieu : Fjelltnun Leirsted – Gautefall

Date : Semaine 36 - août 31/08/26 au vendredi 04/09/26

Coût maximal par enfant participant à la charge de la famille : 4000 NOK.

Monsieur le proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'établissement une participation maximale de 4000 NOK par élève participant pour le voyage de cohésion au Telemark.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	14	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

9. Structure prévisionnelle 2026/2027

Stabilité globale des effectifs malgré un creux prévisible en 2de compte tenu des effectifs actuels de 3^{ème} et des départs habituels vers d'autres systèmes à la fin de ce niveau.

Malgré de possibles retours tout aussi habituels :

- Prévision à ce jour d'une fermeture d'une classe de 2de (voir effectifs prévus ci-dessous)

Impact prévu à ce jour sur la dotation des disciplines : -5h en Français, -4h en Mathématiques, -3h30 en Histoire-géographie-EMC, -3h en Anglais, -2h en EPS, - 1,5 en SES

Mais conservation des dédoublements en sciences : Physique-Chimie, SVT et SNT.

- Ouverture prévue d'un groupe de HGGSP en terminale si confirmation des effectifs prévus au moment du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de 1^{ère}.
- En technologie, attribution de 30 minutes pour chaque 6^{ème} pour renforcer les compétences numériques et d'1h au professeur pour la coordination de la certification numérique PIX obligatoire en 3^{ème} et en Terminale.
- Ouverture d'un groupe supplémentaire d'espagnol en 3^{ème} pour suivre la montée de cohorte des élèves de 4^{ème}.

Pour information, au primaire, réouverture d'une classe qui avait été supprimée pour l'année 2024/2025, afin de permettre une capacité d'accueil intacte sur tous les niveaux de l'élémentaire.

Pour information également, doublement des effectifs en Petite section, impliquant de facto l'embauche d'une ASEM supplémentaire.

Monsieur le proviseur tient à remercier ici les membres du comité de gestion qui accompagnent et soutiennent ces ajustements propices à une rentrée et une année de qualité pour les élèves du LFO.

Niveau	2025-26	Réinscriptions	Inscriptions	2026-27	classes
6e	53	48	1	49	2
5e	52	45	4dt 1fle	49	2
4e	54	51	4 dt 1 fle	55	2
3e	37	51		51	2
2nd	33	25	1	26	1
1er	29	30	3	33	2
Term	35	29	2	31	1
Total	293	279		294	12

Retour :

Représentant des parents : quelle est l'explication sur les chiffres en seconde ?

M. CARDOT : ce sont les motifs de départs : retour en France, départ dans le système norvégien pour des parcours que l'on ne peut pas faire chez nous, ou envie d'aller ailleurs.

Représentant des parents : C'est un constat. Est-ce que c'est une inquiétude sur le déménagement ?

Représentant du personnel enseignant : Il n'y a pas de signe pour des départs avec pour but de quitter l'établissement. On est face au système norvégien qui a un système éducatif qui au collège est sectorisé mais au lycée qui est sélectif. En sortant du LFO, on peut accéder au meilleur lycée norvégien. En plus cela peut aussi

dépendre des cohortes. Il n'y a pas de fuite particulière cette année, il y a un creux provoqué par une cohorte de 3^{ème} qui était déjà relativement faible en nombre d'élèves.

Représentant des parents : c'est un départ significatif ?

M. CARDOT : non, il y a une cohorte qui est petite.

Représentant des parents : et au niveau du primaire en termes d'effectif ?

Mme. MOREAU : c'est pareil, mais il y a aussi des inscriptions en cours d'année qui se font régulièrement

Monsieur le proviseur soumet la structure prévisionnelle 2026/2027 au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	14	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

10. Poste de CPE détaché : gel du poste pour 2026/2027 ; maintien ou fermeture du poste pour l'année 2027/2028 ou conversion du poste en un autre poste de détaché pour 2027/2027

Suite à l'annonce du retour de Madame la CPE en France pour raisons personnelles au terme de sa première année de contrat de détachée, Monsieur le proviseur, en concertation avec le directeur exécutif et la présidente du CA, a pris la décision de demander le gel pour l'année 2026/2027 du poste de CPE détaché avec, en contrepartie et en tenant compte des contraintes budgétaires auxquelles l'établissement doit faire face, la création d'un poste à 55% de coordonnateur de la vie de l'élève pour le secondaire, sous l'autorité de Monsieur Cardot, adjoint du secondaire.

Pour 2027/2028, l'AEFE demande si l'établissement souhaite lui demander le poste de CPE détaché, sa fermeture ou sa conversion vers une autre discipline, car il est impossible de geler un poste deux années de suite.

L'AEFE doit être informée à partir du 28 mai jusqu'à la mi-juin 2026 de la demande du chef d'établissement assortie d'un avis du conseil d'établissement.

Un conseil d'établissement extraordinaire sera donc réuni prochainement. La date prévisible est le 10 juin 2026, à 17h00.

En concertation avec le directeur exécutif et la présidente du CA, le proviseur compte demander à l'AEFE la conversion du poste de CPE détaché en poste de professeur des écoles détaché, car au cours de l'année 2026/2027, une professeure des écoles en contrat local prendra sa retraite.

Retour :

Représentant des parents : ça veut dire quoi geler un poste ?

M. Durante : Il y a une publication des postes 2027 en octobre 2026, donc en juin 2026 il faut prévenir des postes libres. L'information concernant le départ de la collègue était fin février et la fin des détachements étaient fin mars, donc c'était mon choix de ne pas le faire. Geler pour 2026/2027 permettait de garder une marge pour garder ou fermer le poste ou le convertir pour la rentrée 2027.

M. CARDOT : C'est aussi une importance pour le suivi des élèves.

Skovveien 9 - 0257 Oslo - Norvège

11. Modification du règlement intérieur

Monsieur le proviseur dit avoir fait le constat, au moment de sa prise de poste, d'erreurs typographiques ou de formulations pouvant altérer la bonne compréhension du règlement intérieur du LFO voté en 2024. En ce qui concerne les sanctions, notamment, il lui semble souhaitable, de manière hautement prioritaire, de préciser le document. Les propositions de modification ont été envoyées au membre du conseil d'établissement pour que ces propositions de modification puissent être débattues. Monsieur le proviseur souhaite que le règlement intérieur puisse être une première fois corrigé d'ici la rentrée prochaine après un premier contrôle de conformité notamment par rapport aux lois et règlements norvégiens, puis retravaillé si nécessaire tout au long de l'année prochaine.

Il ajoute qu'il souhaite que ce document soit plus inclusif, en utilisant des intitulés au masculin et au féminin pour les fonctions (proviseur/proviseure, directeur/directrice, etc.)

Enfin, proposition était faite de marquer textuellement que les couvre-chefs étaient interdits au sein des bâtiments, en pensant aux casquettes et aux bonnets, mais il semble que cela entrerait en contradiction avec la loi norvégienne car provoquant incidemment et involontairement une potentielle discrimination religieuse. Le proviseur propose donc de ne pas faire mention d'une interdiction des couvre-chefs et de mentionner tout au plus spécifiquement l'interdiction des casquettes et des bonnets dans les bâtiments, ou bien de ne rien préciser du tout sur ce sujet pour s'en tenir à l'existant.

Monsieur le proviseur invite les membres du conseil d'établissement à désigner en son sein deux élèves, deux parents et deux personnels volontaires pour participer à une commission de travail sur le sujet et conseiller la Direction sur ce sujet.

Retour :

M. DURANTE ne présente pas au vote et retirera quoi qu'il arrive la proposition sur le couvre-chef

M. DURANTE : Quel était l'objectif de la modification ? c'est par ce qu'il y a eu un mélange de plusieurs règlements successifs ces dernières années. Ces règlements ont été soumis aux autorités norvégiennes pour un contrôle pour validation des contenus. Des idées de modifications : modification typographiques et inclusion en mettant les fonctions au féminin et au masculin, idée par rapport au portable, et les sanctions/punitions, mais aussi des questions sur les membres du conseil de disciplines, pour que les procédures soient sécurisées.

Représentant du CA (Mme. IVERSEN) : Mais concernant les portables avec les suivis médicaux, il faudrait rajouter sûrement cela (l'autorisation du portable dans ce genre situation).

M. DURANTE : Oui, c'est possible de dire pour toute raison médicale ou toute nécessité pédagogique.

Représentant des parents (Mme. SANGLIER) : Utilisation médicale et besoins spécifiques. Les parents ont plusieurs points pour le règlement intérieur notamment pour le mettre en conformité avec la loi norvégienne.

M. DURANTE : En plus, le refaire permettrait plus de visibilité, aussi par niveau : (primaire, collège, lycée).

Représentant des parents : Ce serait bien d'avoir une simplification du langage, amélioration du PDF et son accès et une meilleure lisibilité.

12. Projets pédagogiques 2026/2027

Aucune demande de subvention AP n'a été déposée à ce jour par les enseignants du LFO pour l'année prochaine malgré le signalement fait par le proviseur en conseil pédagogique. La date fixée par l'AEFE pour déposer les dossiers a été perçue par les enseignants comme arrivant trop tôt. Certains déposeront peut-être des demandes postérieures, sur crédits restants.

Projets envisagés pour 2026/27 : participation aux palmes de l'EFE, participation à un tournoi sportif (raid Zenos, jeux européens ?). Monsieur le proviseur souhaite que les projets puissent autant que possible trouver un lien avec le déménagement à venir pour Fornebu : afin de faire connaître le site aux élèves et à leurs familles.

Par ailleurs, Monsieur le proviseur réfléchit, en lien avec la commission LFO28 du conseil d'administration, à l'éventuel développement d'ateliers de fin de journée à destination d'élèves du secondaire, sur le modèle de ce qui se fait au primaire. Il demandera aux enseignants si des propositions peuvent être faites en ce sens.

Le 15 octobre 2026, le LFO participera en partenariat avec l'Institut français à la journée du droit et à un hommage à René Cassin, décédé il y a 50 ans.

Le lycée venant d'intégrer officiellement le réseau des écoles UNESCO, une action au moins se fera dans ce cadre-là.

Enfin les séjours cohésion 3^{ème} et cohésion/révision en 1^{ère} sont amenés à être reconduits.

Retour :

Représentant des parents : pourquoi l'école appartient au réseau UNESCO ?

M. CARDOT : C'est un véritable réseau d'école dans le monde qui porte les valeurs UNESCO. Cela permet aussi un temps d'échange pour que l'ensemble de l'établissement participe aux objectifs durables UNESCO mais aussi d'autres objectifs UNESCO. C'était l'idée d'une élève au départ.

13. BFI : présentation pédagogique et financière

Monsieur le proviseur présente ce que pourrait être un BFI au lycée français d'Oslo et Monsieur le directeur exécutif présente une étude d'impact budgétaire. Les documents ont été envoyés aux membres dans les délais réglementaires. Le proviseur sollicite un vote pour avis du conseil d'établissement pour pouvoir en faire retour auprès du conseil d'administration pour déterminer l'opportunité ou non de déposer un dossier de candidature.

Le proviseur présente la structure d'un BFI, le nombre d'heures pour les élèves concernés (6h de plus dans l'emploi du temps pour eux), les épreuves écrites et orales supplémentaires, les coefficients.

Le directeur exécutif présente une « étude de marché » et d'impact budgétaire en observant les statistiques de départ des élèves sur les trois dernières années.

Tous deux arrivent à la conclusion que le BFI, filière d'excellence, est coûteux en investissement pour les élèves en temps et pour les familles concernant le budget.

Retour :

Représentant des parents : Avec le renforcement, ils seraient plus aptes et mieux préparés pour rentrer dans le système norvégien ?

M. Durante : oui

Représentant des parents (*fait la comparaison avec le système norvégien termes d'organisation*)

M. Durante : au lieu d'employer quelqu'un pour 16h pour le BFI, on pourrait à la place rajouter 1h anglais et norvégien en plus sur tout le collège

M. SØRLIE : Il faut voir avec ce qui arrivera à Fornebu.

Représentant des parents : les membres représentants estiment que les 6 hebdomadaires supplémentaires pour un élève de BFI n'étaient pas compatibles avec leur bien-être des élèves, mais aussi pour le côté élitiste de la mesure. On préfère que le budget aille au renforcement du norvégien en tant que langue avec des cours de langue, ou autre chose mais qui soit bénéfique aux élèves.

Représentant du personnel enseignant : Objectifs ? Pour études supérieurs ?

Représentant des parents : Oui et norskprove.

Représentant du personnel enseignant : faire DNL ?

Représentant des parents : si on travaille spécifiquement la langue, et que cela se fait de manière systémique, cela permettrait de combler les lacunes, et cela permettrait aux élèves qui sortent du LFO de pouvoir avoir le niveau ou faire le norskeprove.

Représentant des parents : Des enfants sont toujours au niveau débutant norvégien après plusieurs années. Cela permettrait aussi de stopper le gap des enfants en seconde, avec les départs dans le système norvégien

Représentant du personnel enseignant : il faudrait avoir des retours avec des anciens élèves pour voir les besoins.

Représentant des parents : Oui on veut du norvégien académique.

Représentant du personnel enseignant : NLSco, norvégien langue de scolarisation, donc la DNL prendrait tout son sens.

Représentant des parents : Le contact des anciens élèves permettrait de voir les réussites, d'avoir des témoignages. Les premiers retours sont : l'adaptation est difficile au début pour la langue.

Représentant du personnel enseignant : mais il y a aussi l'adaptation avec le système norvégien, le modèle est différent.

Représentant des parents : les parents ont une envie de renforcer le norvégien.

M. DURANTE : peut-être remettre alors remettre à plus tard la création du BFI peut-être plus tard à la suite de Fornebu.

Représentant des parents : Il faut parler du BFI mais aussi du bac norvégien, qui pourrait être en faveur pour des conversions et des subventions de l'état norvégien ... : la question a été explorée en profondeur avec une conclusion.

Monsieur le proviseur soumet au vote pour avis des membres du conseil d'établissement le dépôt d'une candidature de l'établissement pour l'ouverture d'un BFI à la rentrée 2027 en classe de 1^{ère}.

○	Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	3	Votes exprimés pour :	0	Votes exprimés contre :
	11						

14. Nouveau document « plan d'activité » proposé par le Statsforvalteren

Au cours d'un entretien très constructif entre la direction et les services du Statsforvalteren, ces derniers ont proposé à l'établissement l'utilisation d'un document type pour un plan d'activité en cas de situation de mal-être d'un enfant. Le proviseur souhaite présenter ce document aux membres du conseil d'établissement pour information. Le conseil d'administration en a été destinataire également pour que soit mis à jour le processus de contrôle interne.

Retour :

Représentant des parents : Votre prédécesseur avait parlé d'un document mais qui était plus vue comme un journal, un log par les instances norvégiennes

M. DURANTE : il y avait eu une incompréhension, et ils ont proposé un modèle de plan d'activité

Représentant des parents : qui est rédigé et qui est déjà finalisé dès le début ?

Représentant des parents : le plan d'activité, c'est une obligation dans toute les écoles et c'est important de communiquer avec toutes les familles.

M. DURANTE : le plan établi par l'école est le plan établi par l'école. La seule personne qui peut dire non à tout moment, c'est l'élève.

Représentant des parents : on veut responsabiliser l'élève.

M. DURANTE : c'est le droit de l'élève qui prime.

M. SØRLIE : l'OIS a eu les mêmes problèmes que nous

Représentant du personnel enseignant : c'est bien d'avoir un document conforme. Qui est celui des autorités norvégiennes, cela clarifie.

M. DURANTE : Mais au passage on a découvert d'autres outils et méthodes.

Représentant des parents : les petites structures ont ces problématiques (cas de situation de mal-être d'un enfant).

M. DURANTE : oui, l'attitude ou le rejet des élèves, peut inquiéter pour la structure avec une seule seconde, cela peut créer des difficultés d'interactions sociales. Il faudra être très vigilants.

15. Tableau de conversion des notes : point de situation

Monsieur le Proviseur fait un point sur la situation actuelle et donne la parole à Madame la COCAC, Isabelle Desvignes et à Madame Mathilde Sanglier, très active et mobilisée avec le groupe de parents « experts » qui sont en appui de la délégation française.

Représentant des parents : il est préférable de laisser les forces en place avancer et ne pas perturber. Il y a des débats internes du côté norvégien et la chose à faire, c'est de laisser les choses se faire.

16. Projet immobilier Fornebu 2028 : point de situation

Monsieur Sørli, Directeur exécutif, et Monsieur Durante, Proviseur, font un point sur la situation immobilière actuelle et les perspectives.

Le projet est en cours de « re-zoning » (changement de destination du lieu qui doit passer de bureaux à école). Processus qui devrait être une formalité et qui devrait durer jusqu'à l'été 2026.

Rappel est fait du site internet dédié www.lfo28.com, régulièrement mis à jour par Madame Caroline Braillon, Chargée de communication du LFO.

Monsieur le Proviseur a eu l'occasion avec Madame la directrice, en compagnie de Monsieur le directeur exécutif et de Mesdames Rialland et Le, respectivement présidente et membre du conseil d'administration, de faire découvrir aux personnels du LFO le site de Fornebu lors de la demi-journée banalisée du 24 avril 2026.

Retour :

M. SØRLIE : On est tout juste à l'heure pour le re-zoning.

Représentant des parents : le métro est retardé ?

M. SØRLIE : Cela dépend sur les 3 stations, les deux premières ils sont à l'heure, donc pour celle qui concerne notre école.

Représentant des parents : et pour la problématique du gymnase ?

M. SØRLIE : c'est chez Equinor,

Représentant des parents : il y a aura des impacts sur les AES ?

M. SØRLIE : oui, on travaille dessus.

17. Questions diverses

Question diverse reçue des représentants des parents d'élèves : « Fonctionnement du conseil d'établissement »

Représentant des parents : On a eu 3 réunions, et avec la proposition du règlement intérieur, on pensait que c'était le moment de faire un point pour notamment le futur, on apprécie quand on travaille en commission. Il y a eu un projet d'établissement où on a pu avoir l'expérience de 2 formats (réunion et commission), on aime bien le système où on travaille en collaboration, commission.

M. DURANTE : il faut des deux. On pourrait travailler ensemble, avec une base de travail et un petit groupe et ensuite une présentation au CE. Ma proposition est que tous les sujets n'ont pas besoin d'être mené de front en multipliant les commissions. Il peut y avoir des commissions temporaires sur tel ou tel sujet.

Pas de questions diverses reçues des représentants des personnels.

Pas de questions diverses reçues des représentants des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire du Conseil d'établissement est levée à 19h58.

Signature du co-secrétaire de séance
Emma Moreau, représentante des personnels administratifs

Signature du président du conseil d'établissement
Julien Durante, Proviseur

